



CLASSIQUES
GARNIER

ROUDAUT (François), « Avant-propos », in ROUDAUT (François) (dir.), *Jean (c.1525-1570) et Josias (c. 1560-1626) Mercier. L'Amour de la philologie à la Renaissance et au début de l'âge classique*, p. 7-16

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5438-7.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5438-7.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2006. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

Les études réunies ici sont le fruit du colloque qui s'est tenu à la Médiathèque d'Uzès le vendredi 2 et le samedi 3 mars 2001. Il portait sur les vies et les œuvres d'un père et de son fils nés tous deux à Uzès au cours du XVI^e siècle, Jean (c. 1525-1570) et Josias (c. 1560-1626) Mercier ; le premier s'intéressait aux langues orientales, le second à l'Antiquité classique. Bien que l'un et l'autre aient occupé une place importante en leur temps et demeurent des autorités pour les spécialistes, seules quelques brèves notices leur ont été consacrées par les dictionnaires. Dans ces livres où chaque époque place quelques bribes de mémoire qu'elle croit signifiantes, la vie de Jean Mercier est réduite à quelques brefs épisodes : un jeune catholique de la petite bourgeoisie provinciale monte à Paris, étudie auprès de l'hébraïsant Vatable, devient un grand savant, succède à son maître au Collège de France, se convertit au protestantisme, voyage à Venise, puis revient dans sa ville natale où il meurt de la peste. Une telle vie suppose, pour les rédacteurs de ces notices, la présence d'une particule et la possession d'armes (« d'or au palmier de sinople chargé d'une colombe d'argent écartelé d'azur, au lion d'or à 2 hures de sanglier sablonnées de sable ») même si celles-ci appartiennent en fait à Jean d'Espérandieu marié le 17 janvier 1571 à la fille de Guichard Mercier, frère de Jean, cette « Marguerite de [sic] Mercier » étant soudain devenue (dans le seul but de montrer l'ascension d'une famille) « la fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, et de Firmine de Bargeton, d'Uzès »¹. L'article que consacre à Jean Mercier

¹ D'Albiousse, *Armorial de la ville d'Uzès*, Nîmes, Imprimerie générale, 1910, p. 192. Plus précise est la notice que lui consacre J. Antozoul, *Biographies uzétiennes*, Uzès, Imprimerie Malige, 1896 : « Né à Uzès vers le commencement du XVI^e siècle, mort à Uzès en 1570. Il se destina d'abord à la magistrature, et dans ce dessein il étudia le droit à Avignon et à Toulouse. Un attrait invincible l'entraînant vers les langues savantes, il se mit à l'étude du grec. Plus tard il se consacra tout entier à l'hébreu et aux langues sémitiques voisines, le chaldéen, le syriaque et le rabbinique. Après avoir été l'élève le plus distingué de Vatable, il lui succéda en 1546 dans la chaire d'hébreu au Collège royal de France. Casaubon le considère comme le plus savant hébraïsant de son temps, et Pasquier dit qu'il n'avait pas de plus importante affaire que la lecture des livres hébreux,

Louis Moreri à la fin du XVII^e siècle, dans son *Grand Dictionnaire historique*¹, ajoute à ces renseignements un commentaire sur l'exégèse de Mercier : « courte et précise », elle porte – la plupart du temps – sur le sens littéral du texte (et s'accorde ainsi avec celle de la majorité des théologiens réformés). Environ les mêmes années, Richard Simon, dans son *Histoire critique du Vieux Testament*², reprend ces éléments en

et qu'il était tellement absorbé dans leur étude 'qu'il n'était qu'un vray chiffre' dans les affaires de ce monde. Quand la seconde guerre de religion éclata, Mercier fut obligé de quitter Paris. Il se retira à Venise, auprès d'Arnaud du Ferrier, avec lequel il était lié. Après la paix de Saint-Germain il rentra en France, mais à son passage dans sa ville natale il fut enlevé par la peste. Mercier publia presque toutes les parties du *Targum* de Jonathan sur les Prophètes. On a de lui des commentaires latins très estimés sur tous les livres de l'Ancien Testament et sur l'Evangile de S. Matthieu. Ces commentaires ont été mis à contribution dans le *Synopsis criticorum*, d'Utrecht, 1634. On a encore de lui : *Tractatus de accentibus Jobi. – Tabulae in grammaticam*, etc., etc. ».

¹ Paris, Les Libraires Associés, 1759 (dernière édition revue et corrigée), t. VII, p. 467 : « Mercier, en latin Mercerus, (Jean le [sic]) l'un des plus savans hommes en hébreu, qui aient paru parmi les Chrétiens, étoit natif d'Uzez en Languedoc. Ses parens le destinèrent aux charges publiques ; et pour l'en rendre digne, ils l'éleverent avec beaucoup de soin, et lui firent apprendre le droit dans l'université de Toulouse, puis dans celle d'Avignon. Il y fit de grands progrès, aussi bien que dans les belles lettres, et dans les langues grecque, latine, hébraïque et chaldaïque. Après la mort de François Vatable, qui s'acquitt justement le titre de *Restaurateur de la langue hébraïque*, le Mercier fut nommé en sa place professeur royal l'an 1546. Depuis, il embrassa la religion protestante ; et pendant les guerres civiles, il fut obligé de sortir du royaume, et se retira à Venise, auprès d'Arnoul du Ferrier, ambassadeur de France, son ami particulier. Il revint en France avec le même ambassadeur, et mourut dans sa maison d'Uzez l'an 1570. Ce fut une grande perte pour la république des lettres. Il étoit petit de taille ; d'ailleurs son inclination laborieuse, et ses longues veilles avoient extrêmement desséché son corps, et diminué ses forces. Il avoit pourtant la voix mâle et vigoureuse : de sorte qu'il remplissoit facilement toute l'étendue d'un grand auditoire. Il traduisit de grec en latin, lorsqu'il étudioit en droit à Avignon, le *Prochiron* ou *Promptuarium juris civilis* d'Harménopule. Il a composé des leçons sur la Genèse ; des commentaires sur Job, sur les proverbes, sur l'ecclésiastique, sur le cantique des cantiques, et sur cinq petits prophètes, qui ont été imprimés à Genève depuis sa mort par les soins de son fils Josias le Mercier. Il avoit donné de son vivant plusieurs traités hébreux, chaldaïques ou syriaques, en avoit traduit quelques uns, et avoit fait plusieurs livres de grammaire hébraïque. Les commentaires de le Mercier sur la Genèse sont pleins d'érudition juive ; mais ceux qu'il a faits sur Job et sur les livres de Salomon, sont beaucoup plus clairs, plus nets et plus suivis. Il explique le sens littéral d'une manière courte et précise, leve en peu de mots les difficultés, et fait connoître le vrai sens du texte. * Du Pin, *Biblioth. des aut. ecclés.* ».

² Rotterdam, Reinier Leers, 1685 ; Genève, Slatkine Reprints, 1971 : « Jean Mercerus, successeur de Vatable dans la Chaire de Professeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris,

adressant des éloges plus précis encore à celui qui apparaît comme l'un des meilleurs hébraïsants.

Mercier appartient au siècle qui voit l'essor des études orientalistes en France, même si dès les années 1420 sont enseignés à Paris l'hébreu et le chaldéen (la langue des traductions araméennes de l'Ancien Testament, les *Targums*). Ce sera le travail de la Renaissance d'unifier les savoirs en intégrant au monde chrétien ce qui constitue désormais l'Antiquité dans son ensemble. Comme se plaît à le souligner Jules-César Scaliger, les lettres orientales constituent le lien entre le présent et la tradition la plus

est un des plus sçavans et des plus judicieux Interpretes de l'Escriture, qui ait été parmi ceux de la R. P. R. [Religion Prétendue Réformée] et il serait encore plus digne de louange, s'il n'avoit pas abandonné la Religion de ses Peres, pour suivre les nouveautés de Calvin. Il entendoit parfaitement les deux Langues Grecque et Hebraïque, et il pouvoit même lire les livres des Rabbins dans la source. Aussi sa maniere d'expliquer la Bible est-elle beaucoup plus critique et plus exacte que celle de la plus-part des autres Auteurs qui avoient été avant lui. Il s'est appliqué entierement au sens littéral de son Texte, et à trouver la signification propre des mots Hebreux. C'est pourquoi il rapporte ordinairement les diverses explications des Rabbins, qu'il corrige quelquefois. Il n'a pas même négligé la Version Grecque des Septante, ni les autres anciens Interpretes de la Bible ; ce qu'il auroit néanmoins pu faire plus souvent. Il a aussi consulté les Exemplaires Hebreux manuscrits de la Bible qui étoient dans la Bibliotheque du Roi. En un mot, il a eu toutes les qualités d'un sçavant Interprete de l'Escriture ; et il auroit sans doute encore mieux réussi, s'il ne se fût point laissé aller aux nouveautés de son tems. Les meilleurs Commentaires sont ceux qu'il a écrits sur les Livres de Job, sur l'Ecclesiaste, sur les Proverbes, et sur le Cantique des Cantiques. Comme ces livres ont été composés en Vers, et dans un style fort coupé, il est tout-à-fait difficile d'en trouver le véritable sens, à moins de sçavoir parfaitement l'Hébreu, et d'avoir une grande penetration d'esprit. Or Mercerus n'a manqué ni de l'un ni de l'autre, et il a examiné à fond toutes les difficultés qui se sont présentées. A l'égard de ses Commentaires sur la Genese, il y a beaucoup d'érudition Juive, mais ils ne sont pas assez châtiés. Beze, qui a [p. 440] fait imprimer tous les commentaires de cet Auteur, n'a pas pu en ôter les minuties, principalement des derniers, qui ne sont pas si achevés que les autres. Corneille Bentram, qui étoit Colleague de Beze à Genève, et qui sçavoit la Langue Hebraïque, a pris le soin de les donner au Public avec assez d'exactitude, bien qu'il y ait quelque fois des fautes ; ce qui arrive néanmoins assez rarement ». Et Scaliger (*Scaligerana*, Amsterdam, Covens et Mortier, 1740, « Prima Scaligerana », p. 122) : « Mercerus maximus Grammaticus, vir pius, et in exponendis sacris litteris excellentissimus Hebraeus » ; « Secunda Scaligerana », p. 452 : « Mercerus doctissimus in Hebraicis. Il a tres bien escrit, dessus Job aussi. On ne sçait qui a escrit ce livre là. Jo. Mercerus, le grand personnage ! est celui qui a traduit Orus, et a fait des notes dessus. Mercerus a estudié en Droit, et a tourné Harmenopolus. Mercier avoit l'auditoire tout plein, quand il lisoit. C'estoit le plus docte Hebreu qui ait esté. Les Juifs le confessent, laudabant valdè Mercerum, qui erat maximus ».

ancienne. Si l'hébreu est la langue originelle, comme le pensent, entre autres, saint Jérôme, Origène, saint Augustin (*La Cité de Dieu*, XVI, 11, 1), sa connaissance permet de mieux lire l'Écriture. Ainsi privilégiée, l'*hebraica veritas* doit cependant être recherchée sans reprendre des éléments de la théologie juive : il faut, comme on le dit alors, « hébraïser sans judaïser », les commentaires des rabbins ayant pour fonction d'éclairer le texte d'un point de vue historique et grammatical¹. En 1518, un ami de Johann Reuchlin, Pierre Galatin (c. 1460-1540), en commençant son *Opus de arcanis catholicae veritatis* (œuvre qui ne paraîtra qu'après sa mort, en 1550), demande la correction du texte biblique à partir de la version hébraïque : « La vérité chrétienne, en effet, brille chez les Hébreux d'un éclat plus net et plus parfait que dans nos éditions, qu'elles soient grecques ou latines ».

Par sa réponse à Pfefferkorn qui demandait la destruction des livres hébreux (en particulier le *Talmud*), Reuchlin est, en 1510, le premier chrétien (soutenu par le cardinal Gilles de Viterbe) à souhaiter l'étude des livres juifs pour approfondir la théologie chrétienne. Ainsi, un vaste mouvement se met en place : après l'Italie, le nord de l'Europe (Heidelberg, Bâle, Liège, Louvain) puis la France voient apparaître dès les premières années du règne de François I^{er} des enseignements privés qui deviennent très vite publics. Manuels et grammaires (en particulier celle de David Kimhi) se multiplient, ce dont profiteront les savants de la deuxième génération, Mercier entre autres (ce qui ne l'empêchera pas en 1550, et à nouveau en 1560, de faire paraître lui aussi une grammaire de l'araméen).

La recherche de la vérité première conduit tout savant à étudier d'autres langues sémitiques : le « chaldaïque » (vu en général comme l'araméen), le syriaque (qui apparaît bien souvent comme une corruption de l'hébreu), l'arabe et l'éthiopien, considérés comme des proches parents de l'hébreu. Mercier apprend donc tout naturellement ces langues et fait preuve de compétences remarquables car elles sont difficiles, en particulier – comme se plaît à le souligner Richard Simon – pour ce qui est des textes rabbiniques d'où les voyelles sont absentes.

Dès 1548 (il a alors environ 23 ans), dans la préface à sa propre édition, il critique l'édition latine de Bernardino Trebazio des *Hieroglyphica*

¹ Conrad Pellikan (1478-1556) s'efforce de fixer les axes de l'utilisation de l'exégèse hébraïque dans son *De modo legendi et intelligendi Hebraeum* (1503).

d'Horapollon¹ et donne un peu plus tard, en 1556, se souvenant peut-être de ses années d'étude du droit, une nouvelle traduction latine du célèbre manuel de droit civil de Constantin Harménopoule, juriste byzantin (c. 1320-1380), parent de l'empereur Jean I^{er} Cantacuzène. En 1547, son influence est assez importante pour que Jacques-Auguste de Thou, un des plus grands esprits du temps, la souligne².

Sans verser dans le mysticisme et penser que ses recherches philologiques doivent conduire à une *renovatio* générale du monde (comme le feront plusieurs catholiques³), Mercier contribue à infléchir sensiblement la culture humaniste. Cette nouvelle possibilité de lecture du texte sacré, qui consiste à privilégier avant tout la « cohérence » littérale (l'exégèse de Mercier s'appuyant sur David Kimhi et Abraham Ibn Ezra), rapproche les protestants des catholiques dans une commune conception d'une exégèse désormais réduite à deux sens, le sens littéral (« grammatical ») et le sens théologique, la distance entre les deux Eglises résidant fondamentalement dans l'interprétation de ce dernier sens (on sait que le catholicisme tient, en l'occurrence, le plus grand compte de la tradition).

Après Postel et son *De Originibus* (1538), Mercier poursuit les essais de grammaire comparée. Une telle démarche (qu'il expose en 1550 à propos de l'hébreu et de l'araméen dans sa préface à l'édition d'*Abdias* et de *Jonas* du *Targum Jonathan*) conduit à revoir la chronologie. Puisque la langue sainte n'est plus unique et invariable, la notion de temps sacré s'efface, et l'on ne saurait trouver de radicale séparation entre un temps historique, païen, et un temps religieux, biblique. Mercier prépare la voie à cette laïcisation du temps du monde dont parlera en 1583 Joseph-Juste

¹ Bâle, Froben, 1518 ; puis Paris, C. Resch et P. Vidoue, 1521 avec le texte grec.

² Comme le rapporte Antoine Teissier dans *Les Eloges des hommes savans, tirés de l'histoire de M. de Thou*, Genève, 1683, puis Utrecht, 1697, t. I, p. 349 : « Il est constant que ceux qui savent aujourd'hui en France les langues chaldaïques et hébraïques sont presque tous sortis de sa seule école [De Thou, *Historia sui temporis*, ad annum 1547] ». Voir aussi Isaac Casaubon, *Epistolae* (éd. 1709) : les deux premières lettres du recueil sont adressées à Josias Mercier.

³ Car la *renovatio* doit conduire au rétablissement de la prééminence absolue de la Rome de saint Pierre. Les catholiques christianisent alors la kabbale elle-même : ce courant religieux, marginal au tout début du siècle, est bien vite l'objet de l'attention des ordres les plus importants : franciscains, dominicains, augustiniens, jésuites même comme Antonio Possevino ou le célèbre Cornelius a Lapide (1567-1637) qui utilise Pierre Galatin (c. 1460-1540) dans ses commentaires de l'Écriture. Jacques Lefèvre d'Étaples (1450-1537) lui-même avait fait dans son *Psalterium* l'éloge de Jean Pic de La Mirandole (1463-1494) et de Johann Reuchlin (1455-1522).

Scaliger dans son *De emendatione temporum* (1583). Cependant, en demeurant avant tout philologue, Mercier évite les dérives que pourrait imprimer la théologie à la linguistique : pour certains (Guillaume Postel par exemple), vouloir tout rattacher à une langue mère conduit à considérer l'étrusque comme une langue parente de l'hébreu.

Mercier est en relations avec plusieurs évêques lettrés : Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès en 1531, anathématisé en 1541 en raison de ses sympathies pour la Réforme, démis par le pape puis réintégré dans ses fonctions en 1567 par Charles IX, démis à nouveau en 1574, quelques temps avant sa mort ; Pierre du Châtel, évêque de Mâcon en 1544, proche d'Erasmus, bibliothécaire de François I^{er} et, à ce titre, prêt à faire venir plusieurs manuscrits grecs d'un Orient qu'il connaît bien puisqu'il l'a parcouru après avoir enseigné à Chypre ; Jean du Tillet, évêque de Saint-Brieuc depuis 1553, qui confie à Mercier la traduction d'un *Evangelium hebraicum Matthaei* (paru en 1555). Du Tillet était protonotaire du cardinal de Lorraine : c'est à ce dernier, qui accède en 1559 au faite du pouvoir par la brusque mort d'Henri II, que Mercier s'adresse cette même année 1559 lorsqu'il souligne, en tête de son édition du *Targum Jonathan*, les grandes qualités de l'araméen par rapport à l'hébreu ; quelques mois plus tard, il dédie au même prélat sa traduction des petits prophètes et lui annonce la publication prochaine d'une traduction des prophètes majeurs.

C'est bien comme un travailleur acharné tout entier pris par son étude qu'apparaît effectivement Jean Mercier. Aussi est-il facile à Etienne Pasquier de répondre au jésuite Louis Richeome¹ qui soutenait que l'échec de l'immatriculation des Jésuites à l'Université de Paris était due aux menées de Ramus et de Mercier :

Tu ments effonté Jesuite, il faut que ceste colere m'eschappe : ny Ramus ny Mercerus ne s'en remuerent en leur particulier, bien furent ils de la partie tout ainsi que leurs autres confreres Professeurs du Roy, pour ne se separer du corps de l'Université. Aussi quelle apparence y a-il que les volonteze generales de ceste grande ville de Paris, se fussent en un instant metamorphosees pour espouser le parti de deux Huguenots, dont l'un qui estoit Mercerus estoit si esloigné de brigues, qu'il ne cognoissoit que ses livres Hebreux, avec lesquels il communicuoit tous les jours sans entrecesse :

¹ Sous le pseudonyme de René de La Fon auteur de : *Response de René de La Fon pour les religieux de la Compagnie de Jésus au plaidoyé de Simon Marion en l'arrest donné contre iceux le 16 octobre 1597 avec quelques notes sur le Plaidoyé et autres subjects des Recherches d'Estienne Pasquier. A nos seigneurs de la cour de Parlement de Paris, Villefranche, Guillaume Grenier, 1599.*

Grand et superlatif en ceste [30 r^o] langue voire au jugement des plus doctes, ayant le dessus de tous les Juifs ; en tout le demeurant des affaires du monde, un vray chiffre¹.

Le dernier mot de ce témoignage est intéressant en ce qu'il souligne le désintéret complet de Mercier pour les agitations de son temps. Les autres se soucient cependant de lui : l'Eglise, qui met ses œuvres complètes à l'Index de Munich en 1582, puis à celui de Rome en 1596², ce qui n'empêche pas l'évêque Pontus de Tyard, en homme avisé, de posséder un exemplaire des commentaires au livre de Job ; ses coreligionnaires : en 1573, trois ans après sa mort, Théodore de Bèze fait paraître ses commentaires à Job ; et, comme le rappelle Jean-François Maillard, « la grande *Synopse des critiques et autres traducteurs de la Sainte Ecriture*, parue par les soins de Matthew Poole à Londres de 1669 à 1680 et reprise à Utrecht en 1684-1686, fait un usage systématique des travaux essentiels de Mercier et loue leur qualité rappelant à juste titre qu'il ne se borne pas à donner de précieux commentaires antérieurs, mais y ajoute les siens propres »³.

Jean Mercier est introduit dans le cercle des Morel. En effet, le beau-père de sa femme Marie d'Allier (dont la mère était veuve de Lubin Dallier, avocat au Parlement) est Jean de Morel (1511-1581), un des protecteur de Du Bellay qui tenait salon entre 1550 et 1567 avec sa femme Antoinette de Loynes. Mercier y rencontre plusieurs lettrés dont Jean Dorat, Salmon Macrin et le chancelier Michel de L'Hospital qui le protégera des persécutions et lui permettra de conserver sa chaire. C'est à ce dernier que Mercier fait part, en 1556, dans une préface à sa traduction du traité d'Harménopulus, d'un sentiment très éclairant : si les auteurs doivent certes être admirés, il ne faut cependant pas laisser au second rang ceux qui, en permettant la transmission des écrits des autres, assurent la pérennité du savoir. Ce jugement *pro domo* vaut aussi pour son fils.

¹ Etienne Pasquier, *Le Catéchisme des Jésuites*. Edition critique par Claude Sutto, Sherbrooke (Québec), Editions de l'Université, 1982, p. 150.

² J. M. De Bujanda, *Index des livres interdits. IX. Index de Rome, 1590, 1593, 1596. Avec étude des index de Parme, 1580 et Munich, 1582*, Sherbrooke/Genève, Editions de l'Université/ Droz, 1995 ; pour Munich, IX, p. 241 ; pour Rome, IX, p. 602.

³ J.-F. Maillard, « Jean Mercier », dans : *Centuriae Latinae II. Offertes à Marie-Madeleine de La Garanderie*, Genève, Droz, 2005.

L'on pourrait en effet dire que la vie de Jean Mercier se poursuit, sur biens des points, à travers celle de son fils Josias. Ce dernier¹, qui mourra

¹ Paul Colomiès, *Mélanges historiques*, Orange, J. Rousseau, 1675, p. 35 : « De tous les critiques de notre temps (je n'excepte pas mesme M. de Saumaise) je n'en vois aucun de qui les conjectures soyent si certaines que celles de Josias le Mercier [note : Il estoit fils de Jean le Mercier, si célèbre dans l'autre siècle pour la connoissance de la langue Hébraïque. J'ay ramassé ses éloges dans ma France Orientale.], ou Mercerus, comme il se nomme en Latin. J'ay trouvé dans son nom, *Charior es Musis*. Anagramme qui luy convient fort. C'est dommage qu'il ayt si peu écrit, et qu'ayant tant de génie pour les Lettres, il ayt donné le meilleur de son temps aux grandes affaires où il estoit employé. Son principal Ouvrage est Nonius Marcellus, [p. 36] qu'il a divinement corrigé. Ses autres Pièces sont des notes sur Aristénet, Tacite, Dictys de Crète, et sur le livre d'Apulée *de Deo Socratis*. Il a aussi fait l'éloge de Pierre Pithou, et il y a des Lettres de luy dans le recueil de Goldast. M. de Saumaise, qui estoit son gendre, promettoit sa Vie. Mais la mort l'a empêché de nous tenir sa parole » ; Adrien Baillet, *Jugement des sçavans*. Revus, corrigés et augmentés par M. de La Monnoye. Nouvelle édition, Amsterdam, 1725, t. II, p. 393, n° 463 : « Josias le Mercier [note : Josias Mercier appelé ordinairement Des Bordes Mercier, fils de Jean, mourut le 9 décembre 1626. Il étoit Conseiller d'Etat sous Henri IV, et beau-pere de Claude de Saumaise], fils de Jean, beau-pere de M. de Saumaise, appelé ordinairement Monsieur Desbordes, Conseiller d'Etat sous Henri IV, mort vers 1627 ou 1628. De tous les critiques de ces derniers tems, Monsieur Colomiez dit qu'il n'en connoît aucun de qui les conjectures ayent été si certaines que celles de Josias Le Mercier [note : P. Colom. Mélanges histor. pag. 35. 36] sans en excepter même Monsieur de Saumaise. Barthius l'appelle un homme très-savant et très-subtil [note : G. Barth. in Claudian. pag. 1244 et ap. Konig. in Bibl. V. et N.]. G. Scioppius [note : Gasp. Sciopp. de arte Critica pag. 18], Didier Heralud [note : Desid. Herald. specimin. advers. Salmas.], Monsieur de Saumaise [note : Cl. Salmas. Prolegom. ad Plinian. Solin. Exercit.], et généralement tous ceux qui l'ont connu disent qu'il avoit le génie excellent, une pénétration d'esprit très-profonde, un jugement très-exquis, joignant une grande délicatesse avec beaucoup de solidité ; une capacité extraordinaire pour les affaires, une érudition prodigieuse qui avoit autant de profondeur que d'étendue. Lipsé [note : Lips. Epistol. ad Baudium inter Baudianas Epist. Centur. IV Epist. 29. Idem in not. ad Tacit. Cur secund.] fait ses éloges en plus d'un endroit ; mais il dit entre autres choses qu'il avoit accompagné tant d'excellentes qualités de l'esprit, d'une modestie et d'une candeur d'âme qui lui gagna le cœur, et que quoiqu'il eût écrit contre ses notes sur Tacite, il l'avoit fait avec tant d'honnêteté et de justice, qu'il n'avoit pû s'empêcher de l'en louer, et de l'en remercier. Scioppius témoigne aussi que c'est par un effet de cette modestie et de cette sage pudeur qu'il n'a jamais voulu que son nom parût dans ses ouvrages. C'est dommage qu'un si habile homme ait si peu écrit. Son travail principal est l'édition de Nonius Marcellus qu'il a divinement corrigé aux termes de Monsieur Colomiez. Il a donné encore des Notes sur les Epistres Grecques d'Aristanete, lesquelles sont fort louées par Casaubon [note : Is. Casaub. in Epistol.], et par Scioppius, qui dit qu'outre que ces Notes sont très-savantes et très-exquises, la version Latine qu'il y a ajoutée est d'une élégance et d'une douceur inimitable, quoiqu'on ne voye pas comment il a pû accommoder la

en 1626, a servi dans les armées d'Henri IV après un exil en Grande-Bretagne à la fin des années 1580. Nommé conseiller d'Etat par le roi, il est non seulement un protestant affirmé (entre autres preuves d'engagement, il assume la charge de « député général » de 1601 à 1605), mais également un philologue qui reçoit, pour les diverses éditions qu'il procure¹, la reconnaissance de ses pairs² et l'admiration de Juste Lipse

matière de ces Epîtres avec cette pudeur dont on le loue tant. Ses autres ouvrages sont quelques Notes sur Tacite, sur le prétendu Dictys de Crète, que Mademoiselle Le Févre a publié depuis peu, et sur le livre d'Apulée du Dieu de Socrate. Et parce que je n'ai trouvé la liste de ses livres nulle part, j'ajouterai ce que j'en connois de reste, comme l'Eloge de Monsieur Pithou l'aîné, et des Lettres de lui dans le Recueil de Goldast. On dit qu'il avoit fait aussi des Notes sur Tertullien du Manteau : mais le public n'en a rien vu, à moins que son gendre, Monsieur de Saumaise, ne les ait fait fondre avec les siennes [note : Ant. Clement. vit. Salmas. pag. 34] ». J. Antozoul, *Biographies uzétiennes*, Uzès, Imprimerie Malige, 1896, à la suite de la biographie de Jean Mercier : « Mercier (Josias), sieur des Bordes et de Grigny, érudit français, fils du précédent, est né à Uzès et mourut à Paris le 5 décembre 1626. On a peu de détails sur sa vie. Après la promulgation de l'édit de Nantes, il mit son château de Grigny à la disposition des protestants de Paris, qui y célébrèrent leur culte jusqu'en 1601. Il assista à l'assemblée politique de Sainte-Foi, qui le choisit pour député général (1601). Ce fut probablement vers cette époque qu'Henri IV lui donna le titre de conseiller d'Etat. Il fit encore partie des assemblées de Chatellerauld (1605). D'après Le Vassor il aurait cédé aux séductions du duc de Bouillon et se serait rangé du côté des mécontents ; ce qui est certain, c'est qu'après la conclusion de la paix, il entra dans la vie privée et se livra désormais tout entier à des travaux littéraires. Josias Mercier passait pour un profond humaniste. Colomiès prétend que ses conjectures sur les textes classiques l'emportent sur celles de tous les autres érudits, sans excepter même Saumaise, et Baillet déplore qu'un homme aussi habile ait si peu écrit. Sa modestie égalait son érudition. On raconte qu'ayant été amené à combattre les opinions de Juste Lipse sur quelques passages de Tacite, il le fit avec tant de ménagement que son adversaire crut de son devoir de lui en témoigner publiquement sa gratitude. Claude de Saumaise épousa en 1623 la fille aînée de Mercier. On a de lui de nombreux écrits : *Nonius Marcellus* ; *De proprietate sermonum*. *De bello trojano*. – *Apulei Liber*, etc. Il paraît qu'il laissa en manuscrit plusieurs autres écrits, entre autres des notes sur Tacite. On n'en a publié aucun, et peut-être son gendre Saumaise en tira parti pour ses propres ouvrages ».

¹ Voir la bibliographie en fin de volume.

² On en trouve la trace dans la notice que lui consacre Moreri (t. VII, p. 467-468) : « Mercier (Josias le), fils du précédent, et de Marie d'Allier sa femme, fille de Lubin d'Allier, docteur ès droits, avocat au parlement, et bailli de Saint Germain des Prés, et d'Antoinette de Loynes, qui prit depuis une seconde alliance avec le célèbre Jean Morel. C'est ce qui a fait dire avec raison à Scévole de Sainte-Marthe, que la femme de Jean le Mercier étoit sœur de la savante Camille Morel : ce que plusieurs ne comprennent pas, faute de connoître cette alliance. Josias le Mercier fut baptisé à Saint Sulpice à Paris avec

(à propos de ses remarques aux *Annales* de Tacite). Ses liens d'amitié, et parfois de famille (le grand érudit réformé Claude Saumaise (1588-1653) fut son gendre), avec le jurisconsulte Pierre Pithou (1539-1596), avec l'helléniste Isaac Casaubon (1559-1614), avec Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), en font un des acteurs de ce milieu si important des parlementaires parisiens que l'on étudie depuis quelques décennies avec un intérêt sans cesse accru.

Jean et Josias Mercier, l'un avant l'édit de Nantes, l'autre après, tous deux protestants érudits fréquentant des humanistes catholiques iréniques, illustrent bien le groupe de ceux qui voulurent faire régner en ces périodes de troubles sanglants, à travers leur foi, la raison en quête d'un juste milieu. Les communications qui suivent s'efforcent, par l'étude des œuvres, d'apporter des touches précises à ces deux portraits pour assurer davantage leur survie et montrer comment ils contribuent à l'image d'une société dont bien des membres rêvaient, après Cicéron, à un accord de tous les gens de bien¹.

Organisé par l'Equipe d'Accueil « Moyen Age – Renaissance – Baroque » de l'Université Paul-Valéry (Montpellier III), ce colloque a largement bénéficié du soutien de l'Office municipal de la Culture d'Uzès, Madame Fabre et Monsieur Hampartzoumian n'ayant pas ménagé leurs efforts pour que ces deux jours de travail se déroulent dans les plus heureuses conditions. Je tiens à les remercier tout particulièrement, ainsi que le personnel de la Médiathèque qui a accueilli les participants avec une bienveillance souriante.

François ROUDAUT
Université Paul-Valéry (Montpellier III)

deux de ses sœurs, depuis le décès de leurs pere et mere, le 29 octobre 1572. Il étoit habile critique ; et [p. 468] quoiqu'employé à diverses affaires qui l'ont empêché d'écrire, il a néanmoins laissé d'assez bons ouvrages. Le plus important est Nonius Marcellus qu'il a corrigé. Les autres sont des notes sur Aristenet, sur Tacite, sur Dictys de Crete, et sur le livre d'Apulee, *de deo Socratis*. Outre l'éloge de Pierre Pithou, on a des lettres de lui dans le recueil de Goldast. Josias le Mercier mourut le 5 décembre 1626. Claude de Saumaise, qui étoit son gendre, promettoit sa vie ; mais la mort l'a empêché de s'acquitter de sa promesse. *Sainte-Marthe, *elog. doct. Gall.* l. 2. De Thou, *hist.* l. 3, et *seq.* Le Mire, *de script. saec. XVI*, etc. M. de la Monnoye sur Baillet, tome 2, article 463 ».

¹ Les citations françaises et latines, dont la ponctuation et l'accentuation ont été respectées, ont été modifiés ainsi : distinction de *i* et *j* (sauf dans les titres latins) ; *u* et *v* ; développement des abréviations.